



Cabinet du Préfet délégué  
pour la défense et la sécurité

Metz, le 29 janvier 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### ÉPISODE NEIGEUX RESTRICTIONS DE CIRCULATION ET STOCKAGE DES POIDS LOURDS MARDI 29 JANVIER 2019

La région Île-de-France se prépare à un fort épisode neigeux et a interdit la circulation des véhicules de plus de 7,5 tonnes sur l'ensemble de son réseau routier à compter de 19 heures.

Les poids lourds devant se rendre en Île-de-France seront donc stockés sur des voies de circulation à minima toute la nuit. Les poids lourds sont invités à anticiper leur arrêt et à passer la nuit sur les aires de repos aménagées à cet effet.

Il est conseillé aux automobilistes d'éviter l'Île-de-France et de se renseigner sur les conditions de circulation avant leur départ.

#### Conseils en cas de déplacements

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- Privilégiez les transports en commun.
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- Respectez les restrictions de circulation, les déviations mises en place et les consignes données.
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- Réduisez votre vitesse et gardez les distances de sécurité.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation sur le site de [www.bison.fute.gouv.fr](http://www.bison.fute.gouv.fr) et sur les conditions météorologiques sur le site de [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr).



[@prefetzoneest](https://twitter.com/prefetzoneest)  
[@COZ\\_EST](https://twitter.com/COZ_EST)

Contact presse préfecture de zone :  
Sebastien Leonard  
07 88 84 80 88  
[sebastien1.leonard@interieur.gouv.fr](mailto:sebastien1.leonard@interieur.gouv.fr)

Jérôme Herr  
03 87 16 10 68  
[jerome.herr@interieur.gouv.fr](mailto:jerome.herr@interieur.gouv.fr)